La Lettre de l'AIRe

n° 5 - 2021

Cette lettre d'information aux adhérents, adhérentes et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'association des ITEP et de leurs réseaux qui œuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques, ainsi que leurs familles.

Chers adhérent·es,
Chers collègues,

Nous revenons après une interruption de quelques mois qui fait suite au départ de notre ancienne conseillère technique, Gwenaëlle Sebilo, à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Bureau. Notre activité est cependant toujours aussi intense:

L'actualité politique a été très riche, avec le rapport de l'ONU, les assises de la psychiatrie, l'obligation vaccinale de nos personnels, autant de sujets dont nous avons débattu lors de nos Conseils d'Administration.

Nous nous sommes également retrouvés à Saint-Etienne les 17 et 18 septembre, rassemblant une soixantaine de personnes venues de toute la France pour ce premier rendez-vous en présentiel (enfin !) afin de travailler ensemble sur la militance de l'AIRe.

Enfin, comme vous avez pu le voir, les inscriptions aux journées nationales de formation de Rennes sont ouvertes. J'ai eu la chance de rencontrer le COPIL début juin sur place, ou au-delà d'une ville et d'un lieu superbe, j'ai pu faire la connaissance d'une équipe surmotivée.
Ils travaillent d'arrache-pied depuis plus d'un an en lien avec notre CA et nos partenaires pour que ces journées soient un succès !
Durant ces trois jours, vous pourrez à la fois vous former autour du thème de la culture, mais aussi fêter les 25 ans de notre association.

J'espère vous y rencontrer très nombreux. Je crois que de nombreuses surprises nous y attendent !

Roland DYSLI - Président de l'AIRe

XXVe JOURNÉES DE L'AIRe: un message du copil

Alors que les inscriptions battent leur plein grâce au site dédié et dépassent déjà les 150 participant·es, nous vous transmettons un message du Comité Organisateur

"C'est au cœur de la ville, au Couvent des Jacobins, que nous espérons nous retrouver très nombreux autour d'interventions riches et variées, de retours d'expérimentations des DITEP dans le cadre des ateliers, et bien sûr à travers des temps de convivialité et de festivités pour les 25 ans de l'AIRe !

Le Couvent des Jacobins se situe au centre-ville de Rennes avec un accès aisé en transports en commun. Pour votre hébergement vous avez la possibilité de passer par Destination Rennes, qui a sélectionné pour vous des hôtels avec des tarifs préférentiels, petits-déjeuners inclus. Nous vous conseillons de réserver au plus vite pour disposer d'un large choix.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est nécessaire de privilégier un accès gare puis un trajet en métro pour accéder au centre des congrès des journées de l'AIRe. Les places de parking sont fort peu nombreuses en centre-ville de Rennes. Il existe aussi des parkings près des départs excentrés des lignes de métro pour ceux qui viendraient en véhicule. À bientôt !"

LE ZOOM RETROSPECTIF DE LIONEL DENIAU

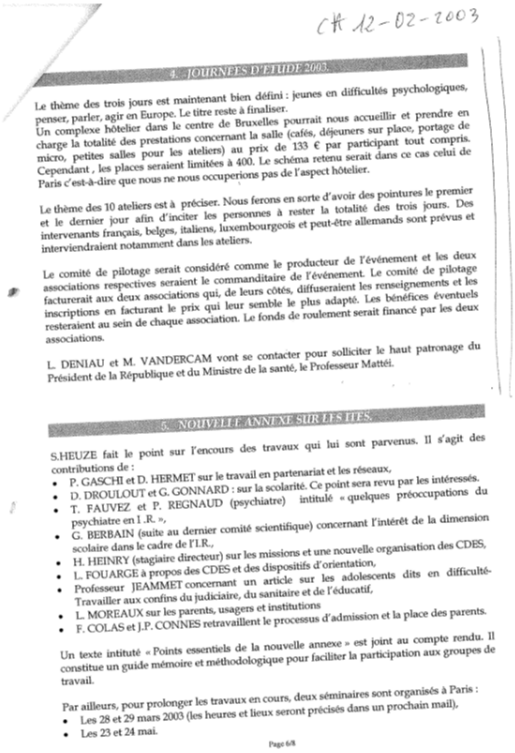

CA 12-02-2003

4. JOURNEES D'ETUDE 2003.

Le thème des trois jours est maintenant bien défini : jeunes en difficultés psychologiques, penser, parler, agir en Europe. Le titre reste à finaliser.
Un complexe hôtelier dans le centre de Bruxelles pourrait nous accueillir et prendre en charge la totalité des prestations concernant la salle (cafés, déjeuners sur place, portage de micro, petites salles pour les ateliers) au prix de 133 € par participant tout compris. Cependant , les places seraient limitées à 400. Le schéma retenu serait dans ce cas celui de Paris c'est-à-dire que nous ne nous occuperions pas de l'aspect hôtelier.

Le thème des 10 ateliers est à préciser. Nous ferons en sorte d'avoir des pointures le premier et le dernier jour afin d'inciter les personnes à rester la totalité des trois jours. Des intervenants français, belges, italiens, luxembourgeois et peut-être allemands sont prévus et interviendraient notamment dans les ateliers.

Le comité de pilotage serait considéré comme le producteur de l'événement et les deux associations respectives seraient le commanditaire de l'événement. Le comité de pilotage facturerait aux deux associations qui, de leurs côtés, diffuseraient les renseignements et les inscriptions en facturant le prix qui leur semble le plus adapté. Les bénéfices éventuels resteraient au sein de chaque association. Le fonds de roulement serait financé par les deux associations.

L. DENIAU et M. VANDERCAM vont se contacter pour solliciter le haut patronage du Président de la République et du Ministre de la santé, le Professeur Mattéi.

5. NOUVELLE ANNEXE SUR LES ITES.

S.HEUZE fait le point sur l'encours des travaux qui lui sont parvenus. Il s'agit des contributions de :

- P. GASCHI et D. HERMET sur le travail en partenariat et les réseaux,
- D. DROULOUT et G. GONNARD : sur la scolarité. Ce point sera revu par les intéressés.
- T. FAUVEZ et P. REGNAUD (psychiatre) intitulé « quelques préoccupations du psychiatre en I.R. »,
- G. BERBAIN (suite au dernier comité scientifique) concernant l'intérêt de la dimension scolaire dans le cadre de l'I.R.,
- H. HEINRY (stagiaire directeur) sur les missions et une nouvelle organisation des CDES,
- L. FOUARGE à propos des CDES et des dispositifs d'orientation,
- Professeur JEAMMET concernant un article sur les adolescents dits en difficulté-Travailler aux confins du judiciaire, du sanitaire et de l'éducatif,
- L. MOREAUX sur les parents, usagers et institutions
- F. COLAS et J.P. CONNES retravaillent le processus d'admission et la place des parents.

Un texte intitulé « Points essentiels de la nouvelle annexe » est joint au compte rendu. Il constitue un guide mémoire et méthodologique pour faciliter la participation aux groupes de travail.

Par ailleurs, pour prolonger les travaux en cours, deux séminaires sont organisés à Paris :

- Les 28 et 29 mars 2003 (les heures et lieux seront précisés dans un prochain mail),
- Les 23 et 24 mai.

Page 6/8

Cet extrait du CA du 12 février 2003 traite de l'organisation des journées de Bruxelles qui verront la création de MèTIS Europe. J'en ai alors assuré la présidence et aujourd'hui je suis ravi de passer le flambeau à Christophe Buisson qui saura enrichir nos travaux de la dimension européenne.

Vous verrez aussi qu'à l'époque on travaillait à la création d'ITES (pour "Scolaire") mais le ministère de l'Education Nationale ne voulait pas qu'on utilise le mot scolarité et nous avons choisi alors « **Pédagogique** »

MILITANTS HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN ? : RETOUR SUR NOS UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2021

Les universités d'été se sont déroulées du 17 au 18 septembre à Saint-Etienne, dans le cadre agréable du centre des congrès de la ville. Après plusieurs mois en visioconférence, ces deux journées ont eu une saveur particuliere. Près de 60 administrateurs.trices, délégué.es territoriaux et formateurs.trices s'y sont rassemblé.es pour engager une réflexion prospective sur notre militance, mais aussi pour partager des moments de convivialité grâce à l'invitation de nos collègues de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Christine Chognot, adjointe au directeur général, responsable de la mission de recherche et prospective de l'UNIOPSS, et autrice de l'ouvrage intitulé Le sens de l'action dans les associations est intervenue lors de la conférence d'ouverture sur le rôle politique des associations sous l'angle de la militance.

A l'occasion des 25 ans d'existence de l'AIRe, Mme Chognot est revenue sur le chemin parcouru et a posé la question **l'AIRe est -elle toujours d'avant-garde ?**

Lors de sa présentation, elle a évoqué les parallèles entre la trajectoire militante de notre association et l'évolution des politiques publiques en interrogeant notre capacité à continuer à nous inscrire dans l'action collective, à être acteur et auteur de ces politiques et à l'initiative d'évolutions sociétales .

Pour cela, elle nous a proposé de nombreux matériaux de réflexion, conjuguant des repères théoriques et des observations pratiques sur le modèle associatif, la place des associations et leur impact politique.

Son intervention s'est conclue par la présentation du concept de démarche prospective que nous avons éprouvé lors des ateliers du vendredi et du samedi : les 4 groupes ont travaillé à identifier les enjeux en termes de questions de société, de politiques publiques, de l'action collective et autour du mode associatif, puis ont construit collectivement des visions contrastées qui ont permis de promouvoir les perspectives souhaitées et de dégager des leviers. Le matériau produit lors de cette université est très riche et ouvre sur différents scénarios: une **AIRe opératrice**, une **AIRe habile actrice**, une **AIRe actrice engagée** ?

Comme l'a souligné Mme Chognot, le travail sur l'identité institutionnelle, sur la conception et la philosophie de l'action, sur les publics et leur place dans la société, semble essentiel : il est possible de retenir la figure d'un « carré d'or » reliant l'usager dans la société, le collectif dans la société, le professionnel dans la société, l'engagement dans la société. N'est-ce pas au regard de ces quatre pôles que l'AIRe peut se resituer comme actrice militante et se réaffirmer comme d'avant-garde ?

Les travaux ont été mis en perspective par les interventions des anciens présidents (Lionel Deniau, Michel Defrance, Gilles Gonnard et François Delacourt) et Jacky Desmet, lesquels nous avaient honorés de leur présence.

Nous remercions chaleureusement Christine Chognot pour son intervention et son implication dans la préparation de l'évènement ainsi que les membres de la commission vie associative, les animateurs, notre conseillère technique et notre secrétaire.

Consultez l'introduction à l'université d'été par Christine Chognot : L'AIRe est-elle encore d'avant garde ?

ONU : L'AIRE PREND ACTE DE LA POSITION DU COMITÉ DES DROITS SUR L'INCLUSION

Les 18, 20 et 23 août 2021 s'est tenue la 25ème session du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU et à cette occasion, l'examen de la situation de la France. Le Comité des droits a publié ses observations finales le 14 septembre, appréciant la conformité de la France à la Convention relative aux Droits des personnes handicapées (CIDPH) de l'ONU.

Les recommandations portent sur l'ensemble du champ du handicap : les situations spécifiques des femmes et des enfants, la sensibilisation de la population générale, le niveau de vie des personnes en situation de handicap, l'accessibilité et la conception universelle, les mesures de privation de capacité juridique, l'accès à la justice, les soins sans consentement, les services d'accompagnement, l'éducation inclusive, l'accès à la pratique sportive et culturelle, l'accès aux opérations de vote et à la participation aux activités politiques, ou encore l'emploi.

Pour certains sujets, les observations sont sans grande surprise et plutôt partagées par les acteurs du secteur. L'ONU pointe ainsi «la définition du handicap dans la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, du 11 février 2005 qui met l'accent sur l'incapacité des personnes handicapées et leur normalisation». En effet, la CIDPH est basée sur une approche par les droits de l'homme, et définit le handicap **non pas par les déficiences et incapacités de la personne, mais en identifiant l'environnement et son interaction avec les personnes présentant des incapacités comme l'obstacle à une pleine et effective participation à la société**. Il est à noter que la définition de la loi de 2005 est antérieure à la Convention signée en 2007.

La position de l'ONU à propos de la garantie d'une « autonomie de vie et de l'inclusion dans la société » apparait très tranchée et amène des discussions. Parmi d'autres mesures, l'ONU recommande à la France de mettre fin à la vie en "institution" et de soutenir la transition des institutions vers la vie dans la communauté, en mettant à disposition un soutien personnalisé et choisi par les personnes en situation de handicap pour vivre de manière indépendante au sein de la communauté. L'AIRe confirme qu'il est indispensable d'accélérer la transformation de l'offre afin d'être en mesure de répondre aux aspirations de vie et aux choix de chacun, quelle que soit la situation de handicap.

Une gamme de solutions doit être disponible et pouvoir être mobilisée, en fonction des besoins, des choix de vie, et du degré d'autonomie. Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir faire le choix de la mise en œuvre de la réponse à leurs besoins, qui peut s'entendre par un accompagnement personnalisé dans les lieux de vie, services et équipements destinés à la population générale, mais aussi, si tel est le choix, d'un accompagnement adapté dans des lieux protégés.

DES ASSISES DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA PSYCHIATRIE EN DEMI-TEINTE, LE BILAN DE L'AIRe

Les 27 et 28 septembre 2021 ont eu lieu les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie que le Président de la République avait annoncées en janvier 2020. Ce rendez-vous ambitionnait de dresser un état des lieux partagé de la prise en charge de la santé mentale des Français, de l'offre de soins en psychiatrie et de l'accompagnement qui leur est proposé.

L'AIRe, aux côtés de quinze autres associations rassemblant des personnes concernées, des familles, des professionnels et des bénévoles, avait alerté le Président de la République en juin dans une lettre ouverte, au sujet de la méthode d'élaboration de ces Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie.

Le programme de celles-ci s'est avéré centré sur le monde médical, les acteurs de l'offre sociale et médico-sociale de la Santé Mentale et du Handicap Psychique n'ayant pas été consultés et très peu représentés dans les interventions et thématiques des tables rondes constituant ces Assises.
Madame Marie-Jeanne Richard (Présidente de l'UNAFAM et membre, en tant que personne morale, du CA de l'AIRe) a tout de même pu exprimer les enjeux de coopération que porte l'AIRe dans son intervention en introduction de l'évènement : « Pas de soins sans accompagnement, pas d'accompagnement sans soins ». Elle a appelé à une politique ambitieuse pour les enfants et adolescents « problèmes », souvent rejetés du système, afin d'améliorer leur accès au diagnostic, aux soins, à l'accompagnement et à l'éducation.

Suite aux annonces du Président de la République à l'issue des Assises, l'AIRe souligne les avancées parmi lesquelles, la stratégie nationale de renforcement des compétences psychosociales. On ne peut qu'être satisfait du renforcement de 400 ETP sur trois ans des CMP infanto-juvéniles, et de la mise en œuvre d'un projet pilote de création de « maisons des enfants » (visant la coordination de la santé mentale et physique des enfants de 3 à 11 ans) dans quatre départements, à l'instar des « maisons des adolescents ».
L'AIRe demande à être associée dès le départ à ce projet pilote, qui doit être conduit en coopération avec les acteurs du médico-social.

L'AIRe se réjouit de l'accent mis sur la recherche en santé mentale et psychiatrie, par un engagement de 80 M euros sur 4 ans, et la création, pour 40 M d'euros pour 2023-2024 d'un « institut du cerveau de l'enfant » qui devrait réunir des scientifiques reconnus internationalement autour « d'un projet global, dépassant le seul cadre sanitaire pour répondre à l'ensemble des vulnérabilités de l'enfant ». L'importance de la recherche est constamment rappelée par l'AIRe, qui souhaite s'inscrire dans cette orientation pour réaliser une étude de prévalence des troubles mentaux chez les adolescents suivis par les dispositifs ITEP en France.

COUP D'ENVOI DU COMITE OPERATIONNEL DE M.A.T.E.O.

De l'énergie, de la détermination, des envies d'apprendre et de transmettre, les 23 personnes réunies le 06 octobre 2021 à Carcassonne ont donné sa tonalité au 1er Comité Opérationnel (COMOP) de M.A.T.E.O. (Mission d'Appui Technique aux Equipes DITEP de la région Occitanie)

Animé par Morgane Bernard et Véronique Lombal, les deux coordinatrices de la mission, le COMOP s'est, d'emblée, inscrit dans une volonté de partage et de construction.

Les motivations et les attentes exprimées par chacun·e des membres du comité ont confirmé les fonctions du COMOP :

- faciliter la mise en réseau des acteurs sur le territoire,
- proposer des personnes ressources pouvant intervenir dans le cadre du projet,
- proposer des axes transversaux de formation.

Une idée-force prévaut : DONNER ET RECEVOIR, base de tout système de partage fondé sur la transmission, que ce soit des pratiques, des informations, des savoir-faire ou des expériences. Dans ce cadre, le COMOP a très vite convenu non seulement d'une méthodologie de travail mais aussi d'un premier calendrier pour se réunir et former des groupes de travail (ateliers) reposant sur les dimensions émergentes d'un dispositif intégré :

- La dimension participative garantissant l'implication des enfants, des jeunes, des familles.
- La dimension collaborative pour favoriser une dynamique d'équipe interdisciplinaire.
- La dimension de coordination dans le sens de l'«intermodalité», pour favoriser la fluidité des passages et la continuité des parcours.
- La dimension logistique qui concerne la gestion des locaux, de la mobilité sur le territoire, des équipements, du matériel, de l'accès réseau…
- La dimension territoriale et partenariale optimisant l'acculturation, le maillage interinstitutionnel, valorisant les potentiels ressources.
- La dimension règlementaire.

Les groupes de travail doivent se retrouver rapidement pour travailler ces dimensions et proposer des ressources opérationnelles aux DITEP et futurs DITEP de la région.

Au cours de l'après-midi, quelques outils et supports ont également été présentés à l'assemblée : notamment la plaquette M.A.T.E.O qui sera très prochainement diffusée et le site internet qui est en phase de finalisation !

L'AIRE ET SES PARTENAIRES

- Dernière Newsletter du Collectif Handicaps à lire par là

FÉLICITATIONS À MARIE-JEANNE RICHARD

Le 23 septembre dernier, la Présidente de l'UNAFAM et membre de notre Conseil d'Administration a été décorée de la Légion d'Honneur par le ministre de la Santé Olivier Véran au Ministère des solidarités et de la santé. Toute l'équipe de l'AIRe la félicite encore pour cette distinction méritée « Cette marque de reconnaissance honore non pas mon aventure mais notre démarche collective, dont nous pouvons ensemble être fiers. Je ferai tout pour en être digne tout en gardant ma capacité à m'indigner ».

LES RENDEZ-VOUS À VENIR

-DU 1ER AU 3 DÉCEMBRE 2021-

JOURNÉES D'ETUDES DE L'AIRE À RENNES

Retrouvez **le programme** ainsi que **la liste des ateliers**
Pour réserver votre hôtel auprès de Destination Rennes, cliquez ici

Inscriptions par là

- 4 FÉVRIER 2022 -

QUELS OUTILS DE COOPÉRATION AU SERVICE DES PARCOURS ?

AIRe, ANMECS, ANPF, CNAEMO et GEPSO s'unissent pour offrir une grande journée de formation sur la coopération entre les secteurs médico-social et social.

Informations à venir

ASIEM - Paris 7

-16 MARS 2022-

CONFERENCE DES TERRITOIRES

Journée d'échanges et de réflexions pour tou.tes les delegué.es territoriaux et les membres de notre équipe formation.

Thème à venir

Institut du Val Mandé